

Lipanda 2021-2022

Activité du semestre

### **Règlement**

#### **Préambule**

Partager votre vision de la figure de Kipa Mvita.

#### **Article 1 – Thème**

Vous avez la possibilité de partager votre vision de la façon suivante :

Présenter une photo ou une vidéo ou vous mettez en scène votre lecture de la figure de Kipa Mvita avec :

- sur la photo ou dans la vidéo une personne censée représenter Kipa Mvita par son style (tenue, coupe de cheveux, accessoires), cette personne peut être vous-même, vous pouvez aussi utiliser un mannequin ou une poupée,
- un texte d'explication accompagnant la photo ou la vidéo avec :
  - une courte note sur votre choix d'interprétation et votre brève analyse du rôle joué par Kipa Mvita et ce qu'elle nous apprend pour aujourd'hui (4-5 lignes),
  - une description suite à un échange avec des aînés (parents, grand-parents,...) sur leur vision de Kipa Mvita et des raisons pour lesquelles son histoire est un enseignement pour nous, pour aujourd'hui et pour demain (4-5 lignes).

Le texte peut être rédigé en espagnol, français, kikongo, lingala ou portugais.

#### **Article 2 – Participation**

- Avoir 16 ans minimum et 40 ans maximum à la date d'ouverture de l'activité; les candidats âgés de moins de 18 ans devront fournir une autorisation écrite signée de leur représentant légal pour pouvoir participer.
- Etre originaire, natif ou lié à un pays d'Afrique. Il vous suffira d'expliquer par quelques lignes quelle est votre relation à ces régions. Le jury se réserve le droit d'apprécier la nature du lien et sa concordance avec l'activité proposée.
- Les participants ne peuvent pas être des membres de la famille, des amis ou connaissances des membres du Bureau de l'association.

#### **Article 3 - Envoi des participations**

L'envoi des contributions se fera par mail à l'adresse : [chocultural@gmail.com](mailto:chocultural@gmail.com)

Pour les contributions accompagnant les photos :

- Les documents devront être convertis au format le plus réduit possible.
- La contribution devra être au format PDF.
- Les contributions ne devront pas excéder 3 pages recto, le nombre de mots étant indifférent.

Pour les contributions vidéo :

- La vidéo ne devra pas dépasser 3 minutes.

La contribution devra être envoyée en pièce jointe d'un mail avec pour titre « Lipanda 2021 : Lire Kipa Mvita » avec la pièce jointe intitulée de la façon suivante : NOM Prénom – Titre de l'œuvre – Lipanda Lire Kipa Mvita 2021.

La contribution en elle-même ne devra contenir aucune mention du participant.

Un seul envoi par participant est accepté.

Les envois peuvent se faire à partir du lundi 15 novembre 2021 et jusqu'au 28 février 2022 minuit, heure de Paris.

#### **Article 4 – Prix**

Les 10 dernières contributions en lice seront publiées dans le catalogue Lipanda Activité du semestre 2021 de Chocultural.

Les 3 contributions sélectionnées seront publiées sur le site Chocultural et présentées dans le catalogue culturel de Chocultural où elles seront archivées.

Les autres récompenses se répartiront ainsi :

- 1<sup>er</sup> Prix : présentation de la contribution lors de l'événement de Choc en 2022 et remise d'un appareil photo ou vidéo en fonction de la nature de la représentation.
- - 2e Prix : présentation de la contribution lors d'un événement de Choc et remise d'un ouvrage en lien avec Kipa Mvita.
- - 3e Prix : présentation de la contribution en introduction d'un événement de Choc.

#### **Article 5 – Jury**

Le jury est composé des membres du Bureau de l'association.

Le jury est souverain et statue sans recours.

#### **Article 6 – Communication des résultats**

Les résultats seront communiqués le 15 avril 2022.

#### **Article 7 – Remise des prix**

Les prix seront remis le 17 avril 2022.

#### **Article 8 – Publication**

Les concurrent.e.s s'engagent à réserver à l'association Chocultural le droit de publication dans tout journal, revue ou plaquette, document audiovisuel, livre, ou émission radiophonique, sans qu'il puisse être exigé de droits de la part des auteurs. En cas de désaccord, l'auteur.e devra joindre à son envoi une lettre manuscrite précisant son refus.

Les concurrent.e.s renoncent à leur droit à l'image dans le cadre de l'utilisation par Chocultural de leurs contributions, dans le cas où leurs contributions contiendraient une image les représentant.

## **Article 9 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés, vous disposez par rapport aux informations collectées vous concernant, d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : [chocultural@gmail.com](mailto:chocultural@gmail.com)